

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 16 juillet 2014

3e baromètre AFG – Kurt Salmon : les sociétés de gestion anticipent la mise en place de Solvabilité 2

Paris, le 11 juillet 2014 - La 3^e édition du baromètre semestriel AFG-Kurt Salmon sur l'état de préparation des sociétés de gestion à la directive Solvabilité 2 met en évidence une nouvelle amélioration de leur connaissance et de leur adaptation à cette nouvelle réglementation, malgré le décalage de deux ans attendu pour son entrée en vigueur, initialement prévue en 2014.

La Directive Solvabilité 2 modifie en profondeur le calcul des fonds propres exigés des compagnies d'assurance de l'Union Européenne pour faire face aux risques encourus dans le cadre de leurs activités, sur la base de stress tests sur leurs actifs et passifs. Les sociétés de gestion seront donc impactées indirectement, en tant que délégataires de la gestion de leurs actifs. Elles devront être en mesure de répondre aux besoins et contraintes de leurs clients assureurs en leur proposant des solutions innovantes et adaptées.

Rappelons que l'AFG, par **son groupe de travail « Solvabilité II » présidé par Frédéric Bompaire (Amundi)** s'est fortement mobilisée autour de Solvabilité 2. Ce troisième baromètre, qui a été réalisé au second trimestre 2014 auprès des adhérents de l'AFG concernés par ces problématiques permet de mesurer l'évolution de la préparation des sociétés de gestion depuis un an.

1. Les sociétés de gestion en pleine préparation pour Solvabilité II

- **83% des répondants estiment bien** connaître la réglementation Solvabilité II. Ce point de vue se reflète également dans leur implication dans des groupes de travail de place et au sein des travaux menés en interne.
- **Le projet semble bien pris en main par les sociétés de gestion, qui s'estiment pour les 81% en ligne avec leur calendrier initial.**
- **Malgré le décalage de la Directive, 31% des répondants ont maintenu leur planning initial et 44% ont revu les priorités du projet.** Elles mettent ainsi l'accent en priorité sur l'adaptation de leurs reporting et leurs outils de calculs. L'effort devra se poursuivre pendant les 18 prochains mois.

*« Les sociétés de gestion ont bien avancé dans leur préparation à Solvabilité 2. Ayant pris la pleine mesure de ses impacts sur leurs activités et des opportunités de développement que cette Directive génère, les sociétés de gestion s'interrogent dorénavant sur leurs capacités à refacturer tout ou partie des coûts de production des nouveaux reporting demandés par les clients institutionnels assujettis. », résume **Maxime Gaudin, associé en charge de la Practice Gestion d'Actifs au sein du cabinet Kurt Salmon.***

2. Les sociétés de gestion prennent toute la mesure des opportunités générées par la réglementation Solvabilité II.

- **82% d'entre elles** considèrent cette réforme comme un **levier de développement majeur** auprès des investisseurs institutionnels contre 65% en 2013.
- **77% souhaitent proposer des produits ou services ad hoc à leurs clients assureurs dans le cadre de Solvabilité 2 :**
 - Elles souhaitent **développer une offre de gestion innovante et adaptée**, soit via la création de fonds « solvabilité 2 friendly », soit sous la forme d'offre de gestion sous contraintes de SCR
 - A noter que la totalité des sociétés de gestion (100%) envisagent de proposer un service de **fourniture de données** d'inventaires transparisés enrichis
 - 85% d'entre elles souhaitent **produire des calculs de SCR** sur les portefeuilles (mandats et OPCVM)

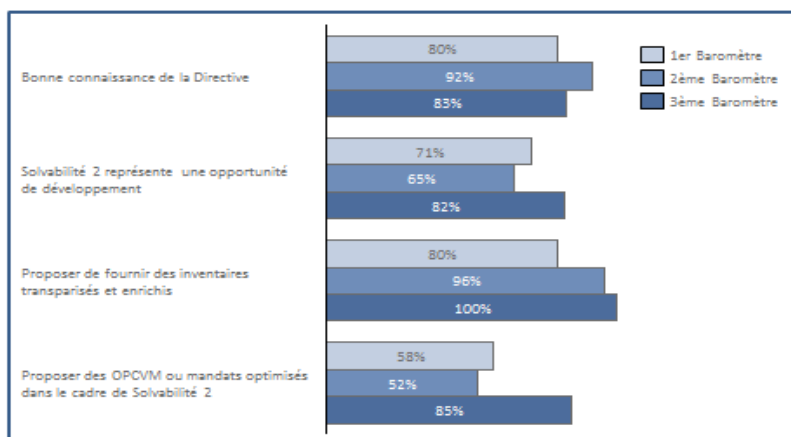
Les besoins clients ont effectivement évolué depuis 2013. Les assureurs demandent toujours des données d'inventaires de portefeuilles (92% des répondants), et les sociétés de gestion sont prêtes à développer de nouvelles offres de service en termes de transparence et d'enrichissement de données. Elles sont également désormais sollicitées sur des éléments complémentaires au calcul et au suivi du budget de SCR, à l'instar du suivi des risques de leurs portefeuilles et la communication du dispositif de contrôle et de gouvernance (46% des répondants).

Pour répondre à ces besoins, les sociétés de gestion ont accentué leurs efforts d'adaptation ces derniers mois, surtout au niveau de leurs reporting et de leurs systèmes d'informations. Les sociétés de gestion sont maintenant en mesure de répondre aux besoins ponctuels de leurs clients en termes de données et de calculs; toutefois, leurs processus ne sont pas encore tous industrialisés.

Se posent dorénavant les problématiques d'industrialisation et de refacturation de la production des reporting. En effet, l'hétérogénéité des demandes clients et la difficulté initiale d'imposer un standard (format/délai...) de restitution des inventaires enrichis mettent sous tension un modèle économique de la gestion assurantielle déjà convalescent.

Si l'entrée en vigueur de la Directive Solvabilité II est prévue en 2016, s'appliqueront dès 2014 des mesures transitoires portant sur les piliers 2 et 3 (les points de gouvernance, gestion des risques, l'ORSA et le reporting).

Principales tendances observées (en % des sociétés de gestion ayant répondu)



La prochaine édition du baromètre au premier trimestre 2015 sera ainsi l'occasion de valider ces tendances et suivre l'évolution de ces adaptations.

Ce troisième baromètre relatif aux impacts de Solvabilité 2 sur les sociétés de gestion a été mené par l'AFG (Association Française de la Gestion financière), en collaboration avec le cabinet de conseil en management Kurt Salmon. Il a été effectué auprès d'un panel de sociétés adhérentes de l'AFG concernées par cette problématique, qui ont répondu sur la base du volontariat à un questionnaire mis en ligne sur internet.

A propos de Kurt Salmon

Kurt Salmon est un cabinet de conseil en transformation des entreprises.

La vocation des 1400 consultants de Kurt Salmon est d'apporter aux dirigeants des entreprises le conseil et les idées originales qui ont un impact direct et concret sur la réussite de leurs projets et, en particulier, sur leurs projets de transformation.

Kurt Salmon accompagne les dirigeants dans l'exploration de nouvelles voies pour les entreprises. Nos équipes de conseil interviennent à leurs côtés pour mieux comprendre les attentes du marché, pour les aider à discerner les facteurs d'évolution de leur secteur d'activité et à trouver la différenciation compétitive qui leur permettra d'exprimer leur leadership.

www.kurtsalmon.com

Pour plus d'informations : www.kurtsalmon.com

Contacts presse :

Vincent.Chaudel@kurtsalmon.com

33 1 55 24 31 79

se@wellcom.fr / afo@wellcom.fr / ed@wellcom.fr

Relations Presse

WELLCOM

33 1 46 34 60 60

A propos de l'AFG

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) réunit les acteurs de la gestion d'actifs, qu'elle soit sous mandat ou via les organismes de placement collectif (OPC). Ses membres sont les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de banques ou de groupes d'assurances. Ceux-ci gèrent plus de 3000 Mrds € dont 1500 milliards en gestion collective et le solde sous forme de gestion individualisée sous mandat. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs. Son groupe de travail « solvabilité 2 » est présidé par Frédéric Bompaire (Amundi).

Pour plus d'informations : www.afg.asso.fr

Contact : **Dominique Pignot** d.pignot@afg.asso.fr

33 1 44 94 94 00/17

twitter : @AFG_France